



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner dès que possible
SFG – 44 Rue du Louvre – Bureau 510 – 75001 PARIS
Tél./Fax : 01.40.26.45.66
Mail : sfgazons@wanadoo.fr
Réf. ETS 2010

Remplir un bulletin par personne

Champs obligatoires :

Congressiste:

Prénom : _____ Nom : _____

Organisme/Société : _____ Sexe : _____

E-mail : _____ Fax : _____

Téléphone : _____ Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Accompagnateur:

Prénom : _____ Nom : _____

Organisme/Société : _____ Sexe : _____

E-mail : _____ Fax : _____

Téléphone : _____ Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

S'inscrit à la 2nde conférence de l'ETS
(cocher la case correspondant à votre cas)
Prix par personne TTC

frais d'inscriptions exprimés en euros (TVA de 19,6% incluse)

		Inscription avant le 31/01/2010		Inscription après le 1/02/2010	
		Membres ETS/SFG	Non-membres	Membres ETS/SFG	Non-membres
<input type="checkbox"/>	Participation au Congrès (Conférences et Visites Techniques)	250 €	350 €	290 €	390 €
<input type="checkbox"/>	Participation au Congrès et au Dîner de Gala	340 €	440 €	390 €	490 €
<input type="checkbox"/>	Participation au seul Dîner de Gala	98 €	98 €	110 €	110 €
<input type="checkbox"/>	Accompagnateurs (hors Dîner de Gala)	95 €	95 €	110 €	110 €
	TOTAL				

NB : majoration de 30 euros pour toute inscription sur place,

Règlement :

- par chèque bancaire à l'ordre de la SOCIETE FRANCAISE DES GAZONS
- par virement bancaire sur notre compte (pour les paiements internationaux) :
Titulaire du compte : STE FRANCAISE DES GAZONS
Domiciliation : CRCA NEUILLY ROULE
Banque : 18206 Guichet : 00285 N° du compte : 60249776058 Clé :
62
IBAN : FR76 1820 6002 8560 2497 7605 862
BIC : AGRIFRPP882
- par carte bancaire

En cas d'annulation avant le 1er Mars 2010 (date de réception du courrier à Paris), le remboursement est effectué intégralement.
Après le 1er Mars 2010 une somme forfaitaire de 40 € TTC sera retenue.

Date :

Signature :

Une confirmation d'inscription et un reçu vous seront envoyés par la SFG dès réception de ce bulletin.

Droits ouverts pour les frais d'inscription Congressistes :

- libre accès aux sessions plénières et posters
- Actes de la conférence pour les adhérents ETS et SFG,
- boissons et lunchs proposés lors des pauses.

Droits ouverts pour les frais d'inscription Accompagnateurs :

- Visites guidées d'Angers (programme disponible début mars 2010)
- boissons et lunchs proposés lors des pauses au Palais des Congès.

Le congressiste devra effectuer lui-même sa réservation d'hôtel. Une liste non limitative est jointe à ce programme.